



# Inscription Formation initiale de professeur.e de yoga 200h 2026

En Provence en français



PAR Mélanie Léchenne & Samantha Possetti

# Formation 200h



## PRÉREQUIS ET INSCRIPTION

- Avoir une pratique régulière depuis au moins 18 mois
- Remplir [ce questionnaire](#) et nous le renvoyer à [sadhanaecoledeyoga@gmail.com](mailto:sadhanaecoledeyoga@gmail.com)



## FORMATION A TAILLE HUMAINE

- Groupe de maximum 14 participant.e.s

## Dates de la formation

Du dimanche 31 mai 2026 après-midi au mardi fin de matinée  
16 juin 2026 (immersion complète)

## Tarif earylbird

Chambre quadruple : 3500.- (8 places)

Chambre double : 3700.- (4 places)

Compris : supports de cours, enseignement, logement et nourriture

## Le lieu

Le Domaine CELADON, un lieu qui se situe à Pont-St-Esprit aux portes de la Provence.

A 25 minutes d'Orange et 45 min d'Avignon.

# Contenu résumé

3 gros modules :

1. Philosophie, histoire et métaphysique
2. Pédagogie & séquençage
3. Alignements, ajustements & Asana LAB & anatomie appliquée

Chaque jour 2 pratiques :  
Asanas, pranayamas & kriyas  
Vinyasa & hatha yoga

En plus :  
Méditation & mantras  
Karma yoga  
Gestion d'entreprise





CELADON  
DOUCEUR  
PROVENÇALE





CELADON  
DOUCEUR  
PROVENÇALE



# Contrat concernant la responsabilité privée

Prénom : .....

Nom : .....

En participant à la formation 200h, vous vous engagez à informer Samantha Possetti et Mélanie Léchenne si vous êtes enceinte, si vous avez des problèmes de santé, si vous avez subi une opération dans les 6 mois précédent la formation, si vous souffrez d'une maladie physique ou mentale.

En cas de blessure, il est préférable d'avoir un avis médical pour s'assurer qu'il n'est pas contre-indiqué de pratiquer. Pour valider l'ensemble de la formation, vous devez participer à l'intégralité des cours. Sous certificat médical, la présence est demandée pour suivre les cours. Chaque cas peut être discuté individuellement.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accidents ou blessures des participant.e.s durant l'intégralité de la formation. Chaque participant.e assume l'entière responsabilité de ses mouvements durant le cours.

Il/elle est tenu.e d'être en possession d'une assurance responsabilité civile, et de toute assurance individuelle privée couvrant les risques de dommages susceptibles d'être causés ou encourus.

La responsabilité de Mélanie Léchenne et Samantha Possetti ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par tous/toutes participants/es lors de la formation à Celadon.

Blessure(s), opération(s), etc. à signaler : .....

.....

.

.....

Date : .....

Signature : .....

# Contrat concernant les paiements

Prénom : .....

Nom : .....

Résidence en SUISSE ou en FRANCE ou : .....

Tarif earlybird en chambre double : 3700.- (1er décembre 2025 : 3850.-)

Tarif earlybird en chambre quadruple : 3500.- (1er décembre 2025 : 3650.-)

2 options de paiement (exemple en chambre double EB) :

- Paiement en 3 fois chambre à 2 : 850.- d'acompte à l'inscription / 1450.- au 1er décembre 2025, le reste en monnaie le jour 1 de la formation.
- Paiement en 3 fois chambre à 4 : 850.- d'acompte à l'inscription / 1250.- au 1er décembre 2025, le reste en monnaie le jour 1 de la formation.

Pour confirmer ton inscription un acompte de 850.- (**non remboursable peu importe le motif**) est à envoyer à :

Sadhana école de yoga  
Chemin des Minoux 1  
2900 Porrentruy  
EBAN : CH32 8080 8008 2838 2135 3 (compte suisse)  
Banque : Raiffeisen Ajoie, 2900 Porrentruy  
swift bic : RAIFCH22XXX

L'acompte ne sera pas remboursé même sous certificat médical. En renvoyant le contrat, l'acompte est dû dans les 7 jours. Une fois l'acompte reçu, nous n'acceptons plus dès le 1er novembre 2025 pour le second paiement et pour le dernier paiement dès le 1er mars soit 3 mois avant la formation. Les montants sont dû si l'annulation ne remplit par les conditions susmentionnées.

Dès le 1er mars 2026, le montant total est dû et il ne sera plus possible de se désinscrire, il convient de posséder une assurance personnelle.

Pour le bon fonctionnement de l'école, Mélanie et Samantha n'entreront pas en discussion si une annulation survient et que les dates ne sont pas respectées.

Date : .....

Signature : .....